

Réf: Dossier N° : 54384

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « COTE D'IVOIRE PROFESSIONNEL DE LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE » en abrégé «CIPMI »

Siège social : ABIDJAN - ADJAME WILLIAMS VILLE EXTENSION
VILLA 29, 09 BP 454 ABIDJAN 09

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 18 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « COTE D'IVOIRE PROFESSIONNEL DE LA
MAINTENANCE INDUSTRIELLE » en abrégé «CIPMI ».

Objet: achat et vente de marchandises diverses, prestations de services divers, quincaillerie;

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - ADJAME WILLIAMS VILLE EXTENSION
VILLA 29, 09 BP 454 ABIDJAN 09

GERANT: Monsieur BAYALA EPILBOE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-24575 du 18/09/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22125 du 18/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

